

Consignes de tri

Ordures Ménagères



Une à deux collectes par semaine selon les communes.

Déchets ménagers, sacs plastiques, suremballages, barquettes, plastiques et cartons sales ou gras.



Tri Sélectif



Bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons et briques alimentaires, journaux et magazines.

Si votre conteneur n'est pas collecté, un autocollant « refus de tri » est collé sur le couvercle.

Votre conteneur est mal trié, merci de le présenter à la collecte des ordures ménagères avec l'autocollant pour qu'il soit vidé.



Déchets Verts



Une collecte par semaine en été et une par mois en hiver.

Les collectes se déroulent toute l'année, excepté le 1^{er} Mai pour lequel une collecte est prévue le lendemain. Pensez à sortir vos déchets la veille au soir.

Les déchets sont collectés en sacs ou en bacs. Les fagots déposés à côté des bacs ou sacs sont acceptés à conditions qu'ils soient ficelés, mesurent moins d'un mètre de long et moins de 10 cms de diamètre.

Vos déchets végétaux supplémentaires doivent être déposés en déchetterie. Des composteurs sont disponibles au prix de 15 euros TTC : Contactez nous !



Encombrants



Sont collectés:

- L' électroménager : ustensiles de cuisine, petit électroménager...
- L' ameublement : meubles, literies...
- Loisirs et divers : vélo, landaus, jouets...
- Vieilles ferrailles.

Sont exclus:

- Les gravats et déblais,
- Les vitres et glaces,
- Les appareils sanitaires (lavabo, baignoires, WC...),
- Les déchets verts,
- Les Déchets Ménagers Spéciaux (peintures, solvants, batterie...),
- Les anciennes clôtures,
- Les carrosseries de voitures,
- Les déchets présentant un danger pour l'environnement ou le personnel de collecte,
- Les déchets agricoles,
- Les objets excédant 2 mètres et faisant plus de 25 kg.

Verre



Le verre est récolté dans des bornes à verre en mélange.

Les bouteilles, pots et bocaux **UNIQUEMENT!**

La liste des bornes à verre par commune est disponible sur le site internet du Pays Créçois.



Déchetteries (Type)		Bailly-Romainvilliers (Standard)						Nanteuil-les-Meaux (Standard)						Coulommiers (Déchets Ménagers Spéciaux)								
Adresse		Lieu-dit La Mare Houleuse						Chemin des Bruyères						Route Nationale 368								
Jours		Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
HIVER	Matin	10-12h			9h-12h			10-12h	9-12h	10-12h	9-12h	10-12h	9-12h			10-12h	9-12h	10-12h		10-12h	9-12h	
	Après-Midi	14-17h							14-17h		14-17h		14-17h			14-17h		14-17h				
ETE	Matin	10-12h			9h-12h			10-12h	9-12h	10-12h	9-12h	10-12h	9-12h			10-12h	9-12h	10-12h		10-12h	9-12h	
	Après-Midi	14-18h							14-17h		14-17h		14-17h			14-18h		14-18h	14-17h	14-18h		

Pour toute question, contactez l'ambassadeur de tri de la Communauté de Communes du Pays Créçois au 01.64.63.67.60 ou om@payscrecois.net

Site internet de la Communauté de Communes : www.cc-payscrecois.fr